

La retraite autrement

**Jean-Marie Harribey, Attac
Willy Pelletier, Fondation Copernic**

Libération, 6 septembre 2010

À la veille de la mobilisation contre le projet de loi sur les retraites, les dangers d'une telle réforme apparaissent clairement. Le recul de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans et celui de l'âge de départ à taux plein sans décote de 65 à 67 ans, ainsi que l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans en 2012 et à 41,5 ans en 2020, entraîneront :

- la baisse des pensions des futurs retraités car ils seront rares ceux qui auront pu satisfaire à l'exigence de cotiser plus longtemps, à cause du chômage élevé et de l'éviction par les entreprises des salariés avant 60 ans pour deux tiers d'entre eux ;
- la détérioration de la situation des femmes – déjà victimes de fortes inégalités en termes d'emplois et de salaires – à cause de leur précarité et de leur vie professionnelle discontinuée ;
- l'impossibilité pour les jeunes d'avoir une carrière complète car ils entrent dans la vie active de plus en plus tard ;
- l'obligation pour les salariés ayant commencé à travailler avant 18 ans de cotiser deux ans de plus pour pouvoir partir plus tôt ;
- l'ignorance de la pénibilité car les travailleurs ayant effectué des travaux pénibles ou ayant été exposés à des dangers devront prouver qu'ils sont frappés d'un handicap d'au moins 20 % ;
- l'affaiblissement du système par répartition par les mesures en faveur de l'épargne salariale, pour ouvrir la voie à la capitalisation.

Les raisons de l'acharnement du gouvernement à démanteler le système de retraites doivent être cherchées ailleurs que dans l'allongement de l'espérance de vie. Il met en œuvre une politique d'austérité pour colmater les brèches des finances publiques ouvertes par la crise du capitalisme et l'obligation de secourir le système bancaire et l'économie en récession, après avoir multiplié les niches fiscales. Véritable purge sociale, l'austérité pour les pauvres doit compenser les largesses pour les riches et l'impunité pour les fauteurs de crise.

Travailler moins et non pas plus est parfaitement possible dès lors que les gains de productivité sont équitablement partagés dans la société. Maintenir la retraite à 60 ans symbolise un droit humain fondamental : celui de pouvoir jouir en bonne santé des meilleures années qui restent à vivre tout en se livrant à des activités hors de toute subordination.

La condition de l'équilibre financier des régimes de retraites est l'augmentation progressive des cotisations sociales pour accompagner l'évolution des besoins. Les cotisations patronales sont bloquées depuis de nombreuses années, pendant que les dividendes distribués aux actionnaires se sont envolés dans une proportion égale à la baisse de la part salariale dans la valeur ajoutée. Nous proposons donc de soumettre à cotisations l'ensemble des dividendes et des revenus de la propriété.

Il faut soustraire les retraites de la pression des marchés financiers et les inscrire dans un renouvellement complet des politiques en faveur de l'emploi, de la baisse du temps de travail, de la réduction des inégalités, d'une fiscalité progressive et des investissements écologiques. Derrière les retraites, il y a un choix de société.